



Accusé de réception en préfecture
001-200063121-20221024-D2022_37-DE
Date de télétransmission : 26/10/2022
Date de réception préfecture : 26/10/2022

Auteur : Philip LALLEMENT : Maire

Mis en ligne le 26/10/2022

Département de l'Ain
Téléphone : 04 79 81 70 18
Télécopie : 04 79 81 73 64
E-mail : mairie@chazey-bons.fr

| |
|------------------------------|
| Nombre de Conseillers |
| en exercice : 16 |
| présents : 12 |
| votants : 15 |

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18/10/2022.

Etaient Présents :

Bruno FORT - Sophie GROS - Emile PERRAUD - Cécile MICHAUD - Christian COCHET, adjoints.
Annabelle LEANDRO - Patricia JANTET - Thierry LEGER - Francisco MARTINEZ, Bernard MICHAUD, Marie DICORATO, conseillers municipaux.

Absents excusés : David COUNORD.

Pouvoirs : Julio CASTANEDA à Christian COCHET - Christine LECHON à Sophie GROS - Frédérique MOISSET à Emile PERRAUD.

Secrétaire de séance : Cécile MICHAUD.

| |
|--|
| D_2022_37 Décision modificative n°2 sur le Budget Général Modification exercice 2020 (Amendes de Police) |
|--|

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| D 1332 en investissement : Amendes de Police | | 30 000 € |
| Total du D 041 : opérations patrimoniales | | 30 000 € |
| R 1342 : Amendes de Police | | 30 000 € |
| Total du R 041 : opérations patrimoniales | | 30 000 € |

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Adopte la décision modificative comme présentée par M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré à CHAZEY-BONS, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philip LALLEMENT

